

ARTICLE 4. — URÈTHRE CHEZ LA FEMME.

Longueur, 0^m,03; oblique en bas et en avant (station droite). Soudé dans ses trois quarts inférieurs à la paroi antérieure du vagin (*cloison uréthro-vaginale*). Calibre, 0^m,006 à 0^m,008. Orifice extérieur situé en arrière du gland du clitoris, au-dessus de l'entrée du vagin. Muqueuse rose vif, criblée de *lacunes uréthrales*.

Structure. — 2 tuniques: 1^o *Tunique musculaire*; couche externe, striée, circulaire; couche interne de fibres lisses circulaires et longitudinales (sous-muqueuses). 2^o *Muqueuse*; épithélium pavimenteux stratifié; papilles; glandes en grappe (glande de Littre).

Artères. Viennent des vésicales et de la honteuse interne. — *Veines*. Vont aux plexus vésicaux et pubien. — *Lymphatiques*. Vont aux ganglions pelviens. — *Nerfs*. Viennent du honteux interne et du sympathique.

CHAPITRE IV. — ORGANES GÉNITAUX.

ARTICLE 1^{er}. — ORGANES GÉNITAUX DE L'HOMME.

Ils comprennent 2 appareils, l'appareil sécréteur et l'appareil érectile.

§ 1. — APPAREIL SÉCRÉTEUR.

Il comprend: 1^o deux glandes, les *testicules*; 2^o deux conduits excréteurs, *canaux déférents*, auxquels sont annexés 2 réservoirs, *vésicules séminales*, à partir desquels ils prennent le nom de *conduits éjaculateurs*; 3^o un canal excréteur commun, l'*urèthre*.

I. — Testicule et ses enveloppes.

a. — *Enveloppes du testicule*.

Les enveloppes du testicule (*bourses*) comprennent de l'extérieur à l'intérieur les tuniques suivantes:

1^o *Scrotum*, ou peau des bourses; présente un *raphé* médian.

2^o *Dartos*. — Adhérent à la peau; séparé en 2 loges par une cloison médiane. Rouge pâle, contractile, formé par des fibres lisses.

3^o *Tunique fibreuse ou vaginale commune*. — Formée par 2 lames celluleuses continues avec l'aponévrose du grand oblique et le *fascia transversalis*, et par des fibres striées, provenant en partie du petit oblique, en partie de l'épine du pubis, qui sont disposées en anses (*crémaster* ou *tunique érythroïde*).

4^o *Tunique séreuse ou vaginale*. — Elle provient du péritoine dont elle a la structure. Son feuillet pariétal tapisse la face interne de la tunique fibreuse. Son feuillet viscéral tapisse la surface du testicule, sauf son extrémité inférieure et la partie correspondante à l'épididyme; il enveloppe complètement le corps de l'épididyme et le rattache au testicule par un repli en forme de sac ouvert en dehors (*sac de l'épididyme*).

Artères. Viennent des honteuses externes et de la périnéale superficielle. — *Veines*. Suivent les artères. — *Lymphatiques*. Vont aux ganglions inguinaux internes. — *Nerfs*. Viennent des branches abdomino-scrotale et génito-crurale, du plexus lombaire et du nerf honteux interne.

b. — *Testicules*.

Glandes en tube situées dans les bourses; obliques; leurs grands axes convergent en bas et en arrière. Le

une membrane fibreuse albuginée. Leur tissu appartient aux tissus érectiles. De l'adossement des 2 corps caverneux résulte une cloison médiane simple en avant.

II. — Urèthre de l'homme.

Canal qui va de la vessie au méat urinaire. Longueur, 0^m,14 à 0^m,19.

Conformation extérieure. — *Direction.* 1^o *Partie fixe.* Va du col de la vessie jusqu'en avant du pubis et forme là avec la partie mobile, dans l'état de flaccidité de la verge, l'angle prépubien. 2^o *Partie mobile.* Change de direction suivant l'état de la verge.

Divisé, d'arrière en avant, en 3 régions : prostatique, membraneuse et spongieuse.

1^o **Région prostatique.** — Longueur, 0^m,025 à 0^m,03. Enveloppée par la prostate.

Prostate. — Corps glandulaire de la forme d'une châtaigne. Traversée par l'urèthre, près de sa face supérieure, et par les conduits éjaculateurs. Les parties latérales constituent les *lobes latéraux* ; on appelle *lobe médian* une saillie médiane qui soulève souvent la muqueuse de la partie postérieure de l'urèthre (*tuette vésicale*). En avant, elle est séparée de la symphyse par les plexus de Santorini ; en arrière, elle répond au rectum. Elle est enveloppée par une coque fibreuse, *capsule prostatique*, et rattachée au pubis et à l'ischion par les ligaments pubo- et ischio-prostatiques. Son tissu, ferme, gris rougeâtre, est constitué par des fibres lisses et par des glandes en grappe qui s'ouvrent sur les côtés du *veru montanum*. Les artères viennent des vésicales et des rectales ; ses veines vont dans les plexus veineux périprostatiques ; ses lymphatiques vont aux ganglions pelviens ; ses nerfs viennent du plexus hypogastrique.

2^o **Région membraneuse.** — Longueur, 0^m,015. Curviligne, à concavité antéro-supérieure ; traverse le ligament de Carcassonne ; débordée en arrière par le bulbe ; séparée en arrière du rectum par un espace, *triangle recto-uréthral*.

3^o **Partie spongieuse.** — Cette partie de l'urèthre est entourée par une gaine de tissu caverneux, composée d'une partie moyenne, *corps spongieux de l'urèthre*, d'un renflement postérieur, ou *bulbe*, qui se dirige en arrière au-dessous de la région membraneuse, et d'un renflement antérieur, ou *gland*, qui coiffe l'extrémité antérieure des corps caverneux. A cette partie spongieuse sont annexées 2 petites glandes, *glandes de Cowper*, grosses comme un pois et situées entre le bulbe et la partie membraneuse ; leurs conduits traversent le bulbe et s'ouvrent sur la paroi inférieure de l'urèthre.

Conformation intérieure de l'urèthre. — A l'état ordinaire, les parois de l'urèthre sont accolées ; dilatée, sa cavité a une forme cylindrique, mais il n'a pas le même calibre dans toute sa longueur. Derrière le méat se trouve une dilatation ovoïde, *fosse naviculaire* ; au niveau du bulbe la paroi inférieure se déprime (*cul-de-sac du bulbe*) ; la partie membraneuse est la plus étroite. La muqueuse, rosée en avant, pâle plus profondément, présente des plis longitudinaux et des replis valvulaires situés sur sa paroi supérieure, et dont le plus important, *valvule de Guérin*, se trouve à 0^m,015 du méat. Sa paroi supérieure est parsemée de dépressions, *lacunes de Morgagni*.

Dans la région prostatique, la paroi postérieure de l'urèthre offre une saillie, *veru montanum*, ou *crête uréthrale*, creusée d'un cul-de-sac ouvert en avant, *utricule prostatique* ou *utérus mâle*, et de chaque côté duquel s'ouvrent les conduits éjaculateurs.

Structure. — L'urèthre comprend 3 tuniques : 1° la *muqueuse*, à épithélium cylindrique stratifié ; 2° la *couche sous-muqueuse*, qui contient des glandes en grappe, *glande de Littre* ; 3° la *tunique musculaire*, formée principalement par des fibres lisses circulaires (sphincter uréthral involontaire) et renforcée dans les régions prostatique et membraneuse par des fibres striées (sphincter uréthral volontaire) ; 4° le *corps spongieux* de l'urèthre, qui a la structure des tissus érectiles.

III. — Enveloppes du pénis.

Le pénis a 2 enveloppes : 1° une fibreuse, *fascia pénis*, qui se perd en arrière dans l'aponévrose superficielle et le fascia superficialis, et en avant se soude au gland ; à ce fascia se rattachent les *ligaments suspenseurs* de la verge qui vont de la symphyse au fascia ; 2° une *enveloppe cutanée* ; à la couronne du gland, elle constitue un repli, le *prépuce*, qui coiffe le gland et présente un orifice qui laisse passer le gland pendant l'érection ; la lame externe du prépuce a les caractères de la peau ; la lame interne, très-peu extensible, se rapproche des muqueuses ; elle est rattachée à la partie médiane et inférieure du gland par un repli ou *frein du prépuce*. La rainure comprise entre cette lame et la couronne du gland contient des glandes en grappe, *glandes de Tyson*, qui sécrètent un des éléments du *smegma préputial*, mélange de détritux épithéliaux et de matière sébacée.

Tissu érectile ou caverneux. Sa structure. — Dans le tissu érectile, le réseau capillaire est remplacé par un système de lacunes communiquant toutes entre elles et circonscrites par des trabécules ou cloisons riches en fibres lisses, ce qui permet la dilatation de ces lacunes

dans l'érection. Une partie des artérioles du tissu érectile sont tordues en spirale (*artères hélicines*).

Vaisseaux et nerfs. — Les *artères des corps caverneux* viennent de l'artère caverneuse.

Les *veines* vont dans la veine dorsale de la verge et dans la honteuse interne.

Les *artères du corps spongieux* viennent de la honteuse interne. Les veines vont dans la veine dorsale de la verge, les plexus de Santorini et dans la veine honteuse interne. Un plexus veineux, situé entre le corps spongieux et les corps caverneux, fait communiquer ces deux organes.

Les *lymphatiques* de l'urèthre et du gland vont aux ganglions inguinaux et pelviens.

Les *nerfs* du pénis viennent du honteux interne et du grand sympathique.

IV. — Muscles de la périnée.

PRÉPARATION. — Détacher complètement le bassin du reste du corps. Découvrir successivement les muscles couche par couche. Le releveur de l'anus peut être préparé soit par sa face interne, soit par sa face externe. — Choisir un sujet jeune, vigoureux, bien musclé.

- | | | |
|----------|---|---|
| 4 PLANS. | } | 1 ^{er} . Ischio-caverneux, bulbo-caverneux, transverse superficielle. |
| | | 2 ^o . Transverse profond. |
| | | 3 ^o . Muscle de Wilson, releveur de l'anus, sphincter interne, ischio-coccygien. |
| | | 4 ^o . Constricteur ou orbiculaire de l'urèthre. |

1° ISCHIO-CAVERNEUX.

Insertions. — 1° Face interne de l'ischion et lèvres interne des branches inférieures de l'ischion et du pubis.

2° Enveloppe fibreuse de la racine du corps caverneux en lui formant une gaine musculieuse. Un faisceau latéral gagne souvent le dos de la verge et se réunit à un faisceau semblable du côté opposé (*muscle de Houston*).

Nerf. — Innervé par une branche du honteux interne.

Action. — Comprime la racine du corps caverneux.

2° BULBO-CAVERNEUX.

Muscle médian, penniforme, composé de deux moitiés symétriques.

Insertions. — 1° Raphé ano-bulbaire et raphé sous-urétral.

2° De là ses fibres se portent en avant, en haut et en dehors en contournant le bulbe et le corps spongieux de l'urèthre, et vont, les postérieures, à la face postérieure du bulbe; les moyennes, au raphé sus-urétral; les antérieures forment 2 faisceaux qui contournent les corps caverneux et se rejoignent sur le dos de la verge.

Nerf. — Innervé par le honteux interne.

Action. — Il comprime le bulbe. Il expulse les dernières gouttes d'urine et de sperme (*accelerator seminis et urinæ*).

3° TRANSVERSE SUPERFICIEL.

Insertions. — 1° Ischion, au-dessus et en arrière de l'ischio-caverneux.

2° Raphé ano-bulbaire, en s'unissant à celui du côté opposé. Les 2 muscles forment une cloison transversale entre le rectum et le bulbe.

Nerf. — Innervé par le honteux interne.

Action. — Comprime la face antérieure du rectum. Tenseur des aponévroses superficielle et moyenne du

périnée. Fixe le bulbe pendant la contraction du bulbo-caverneux.

Variétés nombreuses. Faisceaux sous-cutanés (transverse sous-cutané du périnée).

4° TRANSVERSE PROFOND OU MUSCLE DE GUTHRIE.

Situé entre les deux lames du ligament de Carcassonne.

Insertions. — 1° Lèvre interne de l'arcade du pubis.

2° Partie inférieure de l'urèthre (région membrano-bulbaire).

L'artère honteuse interne est située au-dessous de lui; les glandes de Cowper sont dans son épaisseur.

Nerf. — Innervé par le honteux interne.

Action. — Fixe l'urèthre, comprime les glandes de Cowper.

5° MUSCLE DE WILSON.

Très-variable. Inséré de chaque côté de la symphyse et forme une anse dont la concavité embrasse la partie postérieure de l'urèthre. Il est séparé des fibres antérieures du releveur de l'anus par l'aponévrose latérale de la prostate.

Nerf. — Innervé par le honteux interne.

Action. — Comprime le plexus pubi-prostatique.

6° CONSTRICTEUR OU ORBICULAIRE DE L'URÈTHRE.

Fibres circulaires entourant l'urèthre.

7° SPHINCTER EXTERNE DE L'ANUS.

Forme autour de la partie inférieure du rectum un anneau musculaire de 0^m,02 de hauteur.

Insertions. — 1° En arrière, coccyx, peau (sphincter sous-cutané) et raphé ano-coccygien.

2° En avant, raphé ano-bulbaire; les fibres profondes forment une anse qui passe en avant du rectum. Les fibres supérieures se continuent avec les fibres inférieures du releveur de l'anüs.

8° RELEVEUR DE L'ANUS.

Insertions. — 1° Face interne de l'épine sciatique; face postérieure du pubis de chaque côté de la symphyse, et dans l'intervalle de ces deux points, à une arcade aponévrotique adhérente à l'aponévrose pelvienne.

2° Pointe du coccyx, raphé ano-coccygien; les fibres antérieures passent en avant du rectum et embrassent dans leur concavité la face postérieure de la prostate (*compresseur de la prostate*).

Il constitue un diaphragme interrompu pour le passage du rectum et de l'urèthre. Entre sa face inférieure et la face interne de l'obturateur interne, est une excavation triangulaire, *creux ischio-rectal*.

Nerf. — Innervé par une branche du plexus sacré.

Action. — Soulève la paroi postérieure du rectum. Rétrécit la cavité abdominale.

9° ISCHIO-COCYGIEN.

Insertions. — 1° Épine sciatique.

2° Coccyx.

Adhère à la face interne du petit ligament sacro-sciatique.

Nerf. — Innervé par le nerf du releveur de l'anüs.

APONÉVROSES DU PÉRINÉE.

Au nombre de 3 : superficielle, moyenne, profonde.

1° Aponévrose superficielle ou ano-pénienne. — Forme la partie superficielle des gaines des bulbo-ischio-caverneux et transverse superficiel du périnée.

2° Aponévrose moyenne. (*Ligament de Carcassonne*; diaphragme uro-génital.) — Composée de 2 lamelles entre lesquelles se trouvent le transverse profond, les glandes de Cowper, les vaisseaux et nerfs honteux internes, etc. *a.*) La *lame inférieure, ligament triangulaire de l'urèthre*, s'insère à la lèvre interne de l'arcade pubienne au-dessus de l'insertion des corps caverneux; elle est traversée par la partie membraneuse de l'urèthre et constitue la partie profonde de la gaine des muscles superficiels du périnée. *b.*) La *lame supérieure (aponévrose inférieure du releveur, aponévrose latérale de la prostate)* tapisse la face inférieure du releveur de l'anüs; en avant, elle se porte en haut sur les parties latérales de la prostate pour se continuer avec l'aponévrose pelvienne, et va s'attacher sur les côtés de la symphyse; une lame fibreuse, *aponévrose prostatopéritonéale*, sépare en outre le rectum de la prostate et des vésicules séminales.

3° Aponévrose profonde ou pelvienne. — Aponévrose qui tapisse le petit bassin et recouvre d'arrière en avant le pyramidal, l'ischio-coccygien et le releveur de l'anüs, et sur les côtés l'obturateur interne. En avant, elle forme de chaque côté de la prostate et de la vessie deux replis qui vont de l'épine sciatique aux côtés de la symphyse (*ligaments pubo-prostatiques* ou *pubo-vésicaux latéraux*); entre les deux, l'aponévrose s'enfonce (*ligament pubo-prostatique médian*) et recouvre le plexus pubo-prostatique.

ARTICLE 2. — ORGANES GÉNITAUX DE LA FEMME.

Divisés en organes génitaux internes et externes.

§ 1. — ORGANES GÉNITAUX INTERNES.

Ils comprennent 2 glandes, les *ovaires*, les 2 *trompes*, l'*utérus* et le *vagin*.

I. — Ovaire.

Forme ovoïde; 2 faces convexes; un bord antérieur et inférieur, droit, ou *hile*; un bord postérieur et supérieur convexe; une extrémité externe où s'attache le ligament de la trompe, une extrémité interne qui fait suite au ligament de l'ovaire. Surface lisse avant la puberté, couverte ensuite de cicatrices dont le nombre augmente avec l'âge. Poids, 6 à 8 grammes. Situé dans l'aileron postérieur du ligament large. Rattaché à l'utérus par un cordon riche en fibres lisses, *ligament de l'ovaire*, et au pavillon de la trompe par un cordon analogue, *ligament de la trompe*.

Conformation intérieure. — Tissu ferme, dense, enveloppé par une membrane fibreuse, *albuginée de l'ovaire*. Sur une coupe, divisé en substance corticale, blanche, homogène et substance médullaire rouge, comme spongieuse. Après la puberté, la couche corticale présente des vésicules de grosseur variable, *vésicules de de Graaf*, *ovisacs*, dont les plus volumineuses font saillie à la surface de l'ovaire et qui contiennent un liquide dans lequel on voit quelquefois un point blanc (*ovule enveloppé par le cumulus proligère*). L'ovaire présente en outre souvent des corps rougeâtres ou jaunâtres (*corps jaunes*), résultant de la rupture des vésicules de de Graaf [et auxquels succède une cicatrice].

Structure de l'ovaire. — Le tissu de l'ovaire est formé par des fibres connectives et des fibres musculaires lisses. Les vésicules de de Graaf, à l'état de maturité

(époque de la menstruation), ont la grosseur d'une cerise et comprennent: 1° une enveloppe externe fibreuse, vasculaire, *membrane externe de la vésicule*; 2° une couche interne, épithéliale, *membrane granuleuse*; à la partie profonde de la vésicule, les cellules épithéliales s'accumulent et forment le *cumulus proligère* qui contient l'ovule. A chaque menstruation, une vésicule de de Graaf se rompt et laisse échapper l'ovule qui est reçu par la trompe. Le corps jaune, qui succède à la rupture de la vésicule, est constitué d'abord par un caillot sanguin, puis par une hypertrophie de la membrane granuleuse; à ce stade de progression succède un stade de régression qui aboutit à la cicatrice finale. Quand la rupture de la vésicule a été suivie de grossesse, l'évolution du corps jaune est beaucoup plus longue (*corps jaune de la menstruation*).

Artères. Viennent de l'artère ovarique. — **Veines.** Forment un plexus, *bulbe* ou *corps spongieux de l'ovaire*, et vont au plexus ovarique. — **Lymphatiques.** Accompagnent les veines. — **Nerfs.** Viennent du plexus ovarique.

Organe de Rosenmüller. — Reste du corps de Wolff. Aplati, situé dans l'épaisseur du ligament large entre la trompe et l'ovaire. Composé de 15 à 20 canaux aboutissant à un canal commun.

II. — Trompe utérine ou de Fallope.

La *trompe* ou *oviducte* se divise en deux parties, une partie *interstitielle*, située dans l'épaisseur de l'utérus, une partie *extra-utérine* ou *abdominale*, longue de 0^m, 10 à 0^m, 15, placée dans l'aileron moyen du ligament large. Son extrémité externe est élargie, *pavillon de la trompe*, et présente l'*orifice abdominal* de la trompe. Les bords

du pavillon sont découpés en *franges*, dont l'une, *frange ovarique* ou *ligament de l'ovaire*, rattache le pavillon à l'ovaire. La trompe est creusée, dans sa longueur, d'un canal qui s'ouvre de chaque côté à l'angle supérieur de l'utérus, *orifice utérin de la trompe*.

Structure. — Les parois comprennent : 1° une séreuse; 2° une tunique musculaire lisse de fibres externes longitudinales et internes circulaires; 3° une muqueuse à épithélium vibratile.

Artères. Viennent des artères utérine et ovarique. — **Veines.** Même trajet. — **Lymphatiques.** Se réunissent à ceux de l'utérus. — **Nerfs.** Viennent des plexus utérin et ovarique.

III. — Utérus ou matrice.

Forme de gourde aplatie d'avant en arrière. Divisée en corps et col : 1° le *corps* est triangulaire; les 2 angles supérieurs reçoivent les trompes; l'angle inférieur se réunit au col; 2° le *col* est fusiforme; son extrémité inférieure, *muséum de tanche*, est libre au fond du vagin et percée d'une fente transversale; la lèvre antérieure de cette fente est plus saillante. Les longueurs du col et du corps sont à peu près égales.

Rapports. — Placé dans le petit bassin entre le rectum et la vessie; son axe, incliné en bas et en arrière, fait avec l'axe du vagin un angle obtus ouvert en avant. Il est maintenu dans sa position par des ligaments en partie musculaires : 1° ligament de l'ovaire; 2° frange ovarique; 3° ligaments utéro-sacrés; 4° ligaments recto-utérins, et surtout par 5° le *ligament rond*, qui part de la face antérieure de l'utérus, s'engage dans le canal inguinal et se perd dans le tissu connectif du mont de Vénus et de la grande lèvre. Pour les rapports avec le péritoine, voir *Péritoine*.

Cavité de l'utérus. — Très-étroite. La *cavité du corps* est triangulaire, à bords convexes, et présente les 2 orifices des trompes et l'*orifice interne du col*; sa surface est lisse, gris rosé. La *cavité du col* est fusiforme; sur ses 2 faces antérieure et postérieure elle présente deux crêtes verticales d'où partent des plis latéraux (*plis palmés*).

Structure. — Le tissu de l'utérus est ferme, gris rougeâtre. Il est formé de fibres musculaires lisses qui prennent un développement considérable pendant la grossesse. La muqueuse, très-adhérente à la couche musculaire, a un épithélium vibratile et possède des glandes en tube. Dans le col, elle est pourvue de papilles et possède aussi des glandes en grappe. Quelquefois les conduits excréteurs de ces glandes s'oblitérent et se distendent par l'accumulation du produit de sécrétion (*œufs de Naboth*).

Artères. Viennent de l'artère utérine. — **Veines.** Vont aux plexus utérins et pampiniformes. — **Lymphatiques.** Vont aux ganglions du petit bassin (col) et aux ganglions lombaires (corps). — **Nerfs.** Viennent du grand sympathique et du plexus sacré.

IV. — Vagin.

Va de l'utérus à la vulve. Longueur : 0^m,08; sa paroi antérieure est moins longue. Décrit une courbe à concavité antérieure qui suit l'axe du petit bassin. Répond en arrière au rectum, auquel il est soudé dans ses deux tiers inférieurs pour former la *cloison recto-vaginale*. En avant, il répond en haut à la vessie, en bas à l'urètre, auquel il est soudé (*cloison uréthro-vaginale*). Sa partie supérieure embrasse le col de l'utérus en remontant plus haut en arrière; là ses parois se continuent sans interruption avec

gauche descend plus bas que le droit. Forme ovoïde, un peu comprimés latéralement.

Le bord supérieur, rectiligne, est le *hile* de la glande. Poids, avec l'épididyme, 21 grammes.

Épididyme. — Organe allongé, annexé au testicule et couché sur son bord supérieur; empiète un peu sur sa face externe. Sa partie antérieure, ou *tête*, renflée, adhère au testicule; la postérieure, *queue de l'épididyme*, y adhère aussi; la partie intermédiaire, ou *corps*, ne s'y rattache que par un repli lâche de la tunique vaginale.

Appendices testiculaires. — Hydatide pédiculée de Morgagni, hydatide non pédiculée. Vaisseaux aberrants. Corps innominé de Giraldès. (Restes du conduit de Müller et du corps de Wolff.)

Structure du testicule. — 1° *Enveloppe* ou *albuginée*. Blanche, fibreuse, épaisse; au niveau de la partie moyenne du bord supérieur du testicule, elle présente un renflement cunéiforme, *corps d'Hygmore*, du sommet duquel partent des cloisons qui divisent la glande en loges; l'épididyme n'a pas d'albuginée. 2° *Parenchyme testiculaire*. Masse filamenteuse, molle, jaunâtre, divisée en 150 à 200 lobules composés de filaments ou *canalicules séminifères*. Ils commencent par un cul-de-sac, et après un trajet de 0^m,75 à 0^m,80, ils deviennent rectilignes (canalicules droits) et pénètrent dans l'épaisseur du corps d'Hygmore. Ils forment là un réseau (*réseau de Haller, rete vasculosum testis*) d'où partent 10 à 15 *canaux efférents*; ceux-ci entrent dans la tête de l'épididyme en constituant des lobules, *cônes vasculaires de Haller*, et se rendent successivement dans un canal unique, *canal de l'épididyme*. Ce canal, long de 6 mètres, s'infléchit en formant l'épididyme, et à la queue de cet organe se continue avec le *canal déférent*.

Structure des conduits séminifères. — Ils ont une tunique fibreuse, une membrane propre et un épithélium polygonal. Les canaux efférents et le canal de l'épididyme ont un épithélium vibratile. Le canal de l'épididyme a, en outre, une tunique musculaire lisse de fibres externes longitudinales et internes circulaires. Ils contiennent le *sperme* et les *spermatozoides*.

Artères. Viennent des artères spermatiques. — **Veines.** Vont aux veines spermatiques. — **Lymphatiques.** Vont aux ganglions lombaires. — **Nerfs.** Viennent du plexus spermatique.

II. — Appareil excréteur.

a. — Canal déférent.

Long de 0^m,40 à 0^m,50, très-dur. Monte d'abord le long du bord postérieur du testicule, en dedans de l'épididyme, gagne l'anneau inguinal, suit le canal inguinal, pénètre dans l'abdomen, par l'orifice interne, en se recourbant sur l'anse de l'artère épigastrique, et s'enfonce dans la cavité pelvienne. Là il se place sur les côtés, puis en arrière de la vessie, croise l'uretère en avant duquel il passe, s'accrole au canal déférent du côté opposé, et, arrivé à la base de la prostate, s'unit à angle aigu au conduit excréteur de la vésicule séminale, pour constituer le canal éjaculateur.

Calibre très-étroit. Muqueuse blanche, lisse, plissée longitudinalement. Au-dessus de la prostate, dilaté en ampoule; là, la muqueuse est criblée de fossettes.

Structure. — 3 tuniques: 1° *tunique adventice*, fibreuse; 2° *tunique musculaire lisse*, épaisse; composée de 3 couches, une externe et une interne, longitudinales, une moyenne, circulaire, épaisse; 3° *muqueuse*, à épithélium cylindrique.

Artères. Viennent de la déférentielle. — **Veines.** Vont

aux plexus vésical et pampiniforme. — *Nerfs*. Viennent du plexus hypogastrique.

Cordon spermatique. — Ensemble des organes entourant le canal déférent. Comprend : 1° le canal déférent ; 2° les artères spermatique, déférentielle et funiculaire ; 3° les veines spermatiques (plexus pampiniforme) et funiculaires ; 4° des lymphatiques ; 5° des nerfs, plexus spermatique et déférentiel et branches génitales du plexus lombaire ; 6° des fibres musculaires lisses, restes du gubernaculum testis, *crémaster interne*. L'artère et les veines spermatiques sont placées en avant du canal déférent ; l'artère et les veines funiculaires en arrière.

b. — *Vésicules séminales*.

Ce sont 2 corps aplatis, ovoïdes, situés en arrière de la prostate, en dehors des canaux déférents ; leur bord interne est accolé à l'ampoule du canal déférent ; leur face antérieure s'applique sur le fond de la vessie ; leur face postérieure est séparée du rectum par l'*aponévrose prostatopéritonéale*.

Elles sont constituées par un canal flexueux enroulé sur lui-même.

Structure. 3 tuniques : 1° *tunique externe*, fibreuse ; 2° *tunique musculaire lisse* ; 3° *muqueuse*, à épithélium polygonal.

Artères. Viennent des artères déférentielles et des vésicales inférieures. — *Veines*. Vont aux plexus vésicaux. — *Lymphatiques*. Vont aux ganglions pelviens. — *Nerfs*. Viennent des plexus hypogastriques.

c. — *Canaux éjaculateurs*.

Longs de 0^m,02, naissent de la réunion à angle aigu du canal déférent et de la vésicule séminale du même côté.

et vont s'ouvrir dans la partie prostatique de l'urètre, de chaque côté de l'utricule prostatique, après avoir traversé la prostate.

Même structure que le canal déférent.

Pour l'urètre, voir *Appareil érectile*.

§ 2. — APPAREIL ÉRECTILE.

PRÉPARATION. — *Cet appareil peut être injecté soit par la veine dorsale de la verge, soit par les racines des corps caverneux*.

L'appareil érectile de l'homme est constitué par la verge ou *pénis*. A son extrémité libre se trouve un renflement, *gland*, dont le sommet est percé d'une fente verticale, *méat urinaire*, et dont la base, *couronne du gland*, est séparée du reste par un étranglement ou *col* ; ce col donne attache à un repli cutané, *prépuce*, qui coiffe le gland.

Le pénis se compose de 2 corps caverneux et d'un organe érectile (*corps spongieux de l'urètre*) annexé à la partie pénienne de l'urètre. A cet appareil érectile sont surajoutés des muscles, *muscles du périnée*. Enfin la verge est enveloppée par une gaine fibreuse et par une gaine cutanée.

I. — *Corps caverneux de la verge*.

Ils ont la forme de 2 cylindres terminés en pointe. Ils naissent par 2 racines de la lèvre interne de la branche inférieure du pubis ; ces racines, après s'être renflées (*bulbes des corps caverneux*), se réunissent sous la symphyse, s'adosent l'un à l'autre en interceptant une gouttière inférieure qui reçoit l'urètre, et se terminent en avant par une extrémité arrondie coiffée par le gland.

L'enveloppe des corps caverneux est constituée par